



PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DE RACINE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Racine, tenue le 24 octobre 2022 à 19 h au Centre communautaire de Racine, situé au 136 route 222, Municipalité de Racine.

Sont présents :

Maire	Mario Côté
Conseiller district N° 1	Nicolas Turcotte
Conseillère district N° 2	Lilian Steudler
Conseiller district N° 3	André Courtemanche
Conseiller district N° 4	Michel Bergeron
Conseiller district N° 5	Adrien Steudler
Conseillère district N° 6	Louise Lafrance Lecours

Assiste également à la séance :

Lyne Gaudreau, directrice générale et greffière-trésorière

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES

La séance extraordinaire est ouverte à 19 h par monsieur Mario Côté, maire de Racine.

Madame Lyne Gaudreau, directrice générale et greffière-trésorière, fait office de secrétaire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. RÉOLUTIONS

- 3.1 Résolution modifiant la résolution numéro 2022-09-196 concernant une demande d'aliénation à la Commission de protection du territoire agricole
- 3.2 Nomination – Sous-comité des loisirs de Valcourt
- 3.3 Appui – FADOQ de Racine – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

4. PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES MAXIMUM)

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-10-220

ATTENDU la lecture de l'ordre du jour par monsieur le maire Mario Côté ;

Il est proposé par monsieur Adrien Steudler, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le projet d'ordre du jour soit accepté tel que présenté.



3. RÉSOLUTIONS

3.1 Résolution modifiant la résolution numéro 2022-09-196 concernant une demande d'aliénation à la Commission de protection du territoire agricole

2022-10-221

ATTENDU QUE le 6 septembre dernier, la Municipalité de Racine a adopté la Résolution numéro 2022-09-196 en appui à une demande d'aliénation de Mme Micheline Jeanson, M. Bernard Courtemanche et de la Ferme B. et M. Courtemanche enr. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

ATTENDU QUE ladite Résolution faisait référence à l'aliénation des lots 2 755 248 et 2 974 857 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Richmond, et que les lots 2 676 396 et 2 676 398 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Richmond, n'y étaient pas mentionnés, malgré le fait qu'ils fassent également l'objet de la demande d'aliénation déposée auprès de la CPTAQ;

Il est proposé par madame Louise Lafrance Lecours, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Racine modifie la Résolution 2022-09-196 afin d'y ajouter les lots 2 676 396 et 2 676 398 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Richmond;

QUE la Municipalité de Racine réitère son appui à la demande d'autorisation déposée par Mme Micheline Jeanson, M. Bernard Courtemanche et de la Ferme B. et M. Courtemanche enr. visant l'aliénation des lots 2 755 248, 2 974 857, 2 676 396 et 2 676 398 du cadastre du Québec, d'une superficie d'environ 70,4 hectares.

3.2 Nomination – Sous-comité des loisirs de Valcourt

2022-10-222

ATTENDU les négociations pour le renouvellement de l'entente intermunicipale des loisirs avec la Ville de Valcourt;

ATTENDU QU' un sous-comité a été créé dans le cadre de ces négociations;

ATTENDU QU' il y a lieu de nommer un représentant de la Municipalité sur ce comité;

Il est proposé par monsieur Michel Bergeron, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Racine nomme monsieur Mario Côté à titre de représentant de la Municipalité sur le sous-comité des loisirs de Valcourt

3.3 Appui – FADOQ de Racine – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

2022-10-223

ATTENDU QUE la FADOQ de Racine souhaite déposer une demande au programme Nouveaux Horizons pour les aînés;



ATTENDU QUE

cette demande bénéficiera non seulement aux aînés de la Municipalité, mais à l'ensemble de la communauté;

Il est proposé par madame Lilian Steudler, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE

la Municipalité donne son appui à la FADOQ de Racine dans le cadre du dépôt d'une demande d'aide financière au programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

4. PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES MAXIMUM)

Le public n'a aucune question.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2022-10-224

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions ou de résolutions, le cas échéant.

Monsieur André Courtemanche, conseiller, propose la levée de la séance à 19 h 05.

Mario Côté
Maire

Lyne Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière